

## LES GRAINS

DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE  
QUANT AU TRANSPORT DES CÉRÉALES ET À LA  
DÉSACCOMMODATION DE CERTAINES LIGNES FERROVIAIRES

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre des Transports est absent, j'adresserai ma question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Comme le gouvernement doit de toute urgence préciser sa politique à l'égard de la structure tarifaire, de la subvention du transport du grain et du service que les chemins de fer devront assurer à l'avenir, le gouvernement est-il prêt à déclarer avant la fin de l'année quelles sont ses intentions à l'égard du transport du grain dans l'ouest du Canada?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, les obligations des chemins de fer—et notamment celles qui concernent le transport du grain—sont clairement stipulées dans la loi actuelle. Nous n'envisageons pas d'apporter des modifications dans l'immédiat à cet égard. Mais il va falloir intervenir de façon quelconque en ce qui concerne les lignes ferroviaires des provinces des Prairies qui ont fait l'objet de mesures particulières il y a quelques années, pour éviter que leur abandon ne soit demandé. Je pense que la décision à cet égard sera annoncée dans les semaines qui vont suivre.

**M. Murta:** A propos de la dernière partie de la réponse du ministre, qui a parlé des demandes visant l'abandon de diverses lignes, le ministre prévoit-il qu'une annonce sera faite dans un avenir proche, peut-être en janvier? Et le gouvernement envisage-t-il un abandon provisoire et progressif, ou un ralentissement provisoire pendant lequel toute la question de la suppression graduelle des embranchements sera étudiée plus sérieusement qu'à l'heure actuelle, compte tenu de la tournure que pourraient prendre les événements dans l'ouest du Canada?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, nous tenons à réaffirmer la grande règle que nous avons adoptée, suivant laquelle aucun changement d'importance ne doit être appliqué au service ferroviaire d'une région donnée avant que les intérêts locaux et la population concernée n'aient eu toute possibilité de s'exprimer et d'être entendus. Nous tenons à connaître les intentions des diverses sociétés qui exploitent des silos à élévateurs en ce qui concerne l'entretien de leurs installations, et aussi les intentions et les désirs des agriculteurs en ce qui concerne leurs livraisons à ces silos. Nous voulons que tout cela soit examiné avant que ne soit apporté un changement important à la situation d'un chemin de fer existant dans l'Ouest.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

LA POSITION DU CANADA QUANT À L'UTILISATION D'ARMES  
ATOMIQUES—LES INTENTIONS DES É.-U. EN CAS DE GUERRE  
EN EUROPE

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale, mais permettez-moi tout d'abord de dire à quel point j'ai été étonné qu'à son retour de la conférence des ministres de la Défense de l'OTAN, il n'ait pas fait de déclaration à l'appel des motions. A cette réunion, le ministre des Pays-Bas a proposé une réduction de l'armement nucléaire tactique, ce à quoi s'est opposé le Canada. Permettez-moi de citer la ligne suivante d'un article paru dans la *Gazette*

## Questions orales

sous le titre «Le Canada en faveur de l'armement atomique de l'OTAN»:

Le Canada s'est rangé à l'avis de la majorité contre cette idée...

Nous nous serions donc opposés à une réduction de l'armement nucléaire en Europe. Il s'agit manifestement là d'un changement de politique. M. Cadieux disait le 8 décembre 1969, suivant le *hansard*:

Au nom du Canada, j'ai appuyé la ratification de ces documents qui définissent plus précisément et limitent les circonstances dans lesquelles les armes nucléaires pourraient être utilisées.

Le ministre peut-il confirmer et expliquer ce changement de politique?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le Canada ne participe pas aux discussions avec les alliés européens au sujet de l'utilisation des armes nucléaires. Nous ne servons pas d'armes nucléaires en Europe. Le député a parlé de la politique d'un autre pays, non du Canada.

**M. McKinnon:** Monsieur l'Orateur, le secrétaire de la Défense des États-Unis, M. Schlesinger, a déclaré à la même conférence que l'OTAN ne pouvait plus compter sur la protection des États-Unis. Selon le ministre, M. Schlesinger voulait-il parler de la répugnance croissante des États-Unis à se servir d'armes nucléaires pour assurer la défense territoriale de l'Europe occidentale?

**M. Richardson:** Non, monsieur l'Orateur. Selon moi, M. Schlesinger a bien précisé que les États-Unis étaient prêts à utiliser au besoin des armes atomiques tactiques en Europe.

\* \* \*

● (1540)

[Français]

## LES PÉNITENCIERS

ON SUGGÈRE QU'UN CONTRÔLE PLUS SÉVÈRE SOIT EXERCÉ  
SUR LES DROGUES DANS LES INSTITUTIONS

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général du Canada.

Étant donné que dans une entrevue qu'il accordait en fin de semaine, le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada pour la région de Québec affirmait avec précisions à l'appui que quelque 40 p. 100 des détenus des institutions pénitentiaires du Québec, y compris celles dites à sécurité maximum, se droguent au moins une fois la semaine et dès lors mettent la vie des gardiens en danger, le ministre est-il disposé à agir rapidement et une fois pour toutes pour qu'un contrôle plus sévère soit exercé sur tous les visiteurs puisque, semble-t-il, c'est parmi eux qu'on trouve les passeurs de hachisch, de LSD et de marijuana?

[Traduction]

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je dois signaler immédiatement, qu'à mon avis, les chiffres cités à l'égard de l'usage de drogues dans les pénitenciers sont trop élevés. Nous avons bien sûr eu des problèmes, surtout dans les institutions à sécurité moyenne et minimale, mais nous avons pris des mesures importantes ces dernières années pour empêcher qu'on introduise des drogues dans ces pénitenciers. Nous révisons constamment ces mesures. Cette question est tou-